ACADÉMIE
DE LIMOGES
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Renouvellement de la convention de partenariat entre l'académie de Limoges et le Mémorial de la Shoah

Limoges, le 06/01/2022

Mardi 11 janvier, dans les locaux du rectorat, madame la rectrice Carole Drucker-Godard et monsieur Jacques Fredj, directeur du mémorial de la Shoah, ont signé le renouvellement de la convention de partenariat entre l'académie de Limoges et le Mémorial de la Shoah, lieu de mémoire, musée et centre de documentation et de formation situé à Paris. La précédente convention avait été signée le 5 février 2019 pour une durée de 3 ans.

Le renouvellement de cette convention pérennise et renforce les liens et les actions de partenariat menées entre l'académie de Limoges et le mémorial depuis une dizaine d'années. Ces actions convergent vers des ambitions éducatives fondamentales et prennent des formes diverses. Il s'agit notamment de l'organisation d'activités pédagogiques parmi lesquelles des visites du mémorial et la découverte d'expositions permanentes ou temporaires, mais aussi des voyages à Auschwitz-Birkenau. Un voyage d'étude à Auschwitz et Cracovie rassemblant plus d'une quarantaine de personnels de l'académie de Limoges est notamment prévu pour février 2022. Le partenariat permet également la mise

Cellule communication
Cabinet de la rectrice

Tél : 05 55 11 40 17 ou 05 55 11 43 56
Mél : ce.communication@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux
87031 Limoges Cedex

en place de formations destinées aux enseignants dont la plupart ont lieu dans l'académie, en association avec le Centre de la Mémoire d'Oradour-sur-Glane. Ces formations gravitent autour des thèmes de réflexion du Mémorial – la mémoire de la Shoah, l'étude des génocides au XX^{e} siècle, la lutte contre l'antisémitisme et les phénomènes complotistes, etc. – thèmes qui correspondent à autant de problématiques auxquelles les élèves sont sensibilisés par leurs enseignants.

Les actions issues de ce partenariat ont ainsi un impact direct sur les pratiques et projets pédagogiques dont bénéficient ensuite les élèves. Car c'est bien là le sens et l'objectif de ce partenariat : agir aux cœurs des enseignements, permettre aux enseignants de s'imprégner du passé pour qu'il nourrisse leur réflexion et devienne la source d'inspiration de projets et de pratiques innovantes au service des élèves.

Cellule communication
Cabinet de la rectrice

Tél : 05 55 11 40 17 ou 05 55 11 43 56
Mél : ce.communication@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux
87031 Limoges Cedex